



Syndicat Force Ouvrière

Police Municipale



COMMUNIQUE

JOURNEE SANS PM

VENDREDI 1er DECEMBRE

La PM de Toulouse ne décolère pas !

Après la venue en grande pompe du Ministre de l'Intérieur début octobre 2023 et plus récemment les interventions médiatiques de Monsieur le Maire sur sa volonté d'élargir les prérogatives des policiers municipaux malgré un contexte de fort mécontentement national de la profession, et après 3 mois de grève au sein de la PM de Toulouse, force est de constater que rien n'a avancé !

Au-delà du mutisme dénigrant du Capitole, aucune discussion n'a été ouverte pour débloquent cette situation conflictuelle que nous déplorons. Pire encore, suite à l'alerte du syndicat FO, les dossiers d'Accidents de Travail ne sont toujours pas tous régularisés dans les délais prévus par la loi. Au-delà d'être dans l'irrégularité la plus totale sur le sujet, la Mairie de Toulouse, en toute connaissance de cause, continue de placer les collègues dans des situations financières difficiles, qui impactent considérablement leur vie personnelle. Pour cause, tant que l'Accident de Travail n'est pas reconnu, l'agent ne perçoit qu'une partie de sa rémunération. Pour FO, un policier municipal blessé dans l'exercice de ses fonctions ne doit pas porter débat quant à l'imputabilité au service de l'accident.

En laissant perdurer ces situations, la Sécurité Sociale est tristement mise à contribution dans le cadre d'actes médicaux consécutifs à l'accident (radios, IRM, psychologues, etc.), là où l'employeur devrait rembourser pour tout accident reconnu comme imputable au service.

La colère des policiers municipaux de Toulouse est exacerbée par des rumeurs qui circulent affirmant que les policiers municipaux ne réalisent pas leurs 35h hebdomadaires de travail. Là encore, nous déplorons un manque de considération affligeant vis-à-vis de la profession et une méconnaissance consternante du dossier relatif au temps de travail. Nous tenons donc à rétablir la vérité : bien évidemment que les policiers municipaux, comme l'ensemble des agents publics comme du secteur privé, réalisent 35h/semaine, qui est la durée légale du travail en France.

Néanmoins, et reconnaissant à juste titre les sujétions particulières du métier, ses prérogatives ou encore les cycles de travail atypiques, Monsieur le Maire a validé en 2020 l'attribution de jours de sujétions (conformément à la loi TFP du 06/08/2019) aux policiers municipaux.

Le contexte social toulousain s'ajoute au contexte national ; partout en France, le ras le bol des policiers municipaux s'exprime légitimement. La Fédération FO des Services Publics, et sa section FOPM, porte inlassablement et depuis de trop nombreuses années, ses revendications afin de garantir à la fois la reconnaissance du métier de policier municipal et l'attractivité de la filière (rémunération, carrière, retraite, etc.)

Des échanges avec notamment Mme Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales, sont ainsi engagés depuis quelques semaines sur ses bases revendicatives. FO partage son engagement de valoriser le statut de policier municipal.

Les policiers municipaux toulousains attendent toujours de leur employeur de la considération, et restent en attente d'avancées sur les questions de leur temps de travail et de leur rémunération.

Les policiers municipaux de Toulouse ne sont pas qu'un objet marketing et revendique une meilleure considération de leur employeur.

Suite
au verso

Syndicat Force Ouvrière - Municipaux de Toulouse

4 avenue du château d'eau - 31300 Toulouse

☎ 05 61 22 24 41 ✉ fo.vdt@mairie-toulouse.fr - 🌐 fo-municipauxtoulouse.com





**PARCE QUE VOUS ÊTES
PLUS QU'UN OBJET
DE MARKETING!**

Malgré vos actions depuis 2 mois et demi, le Maire refuse toujours de traiter la Police Municipale avec égard et équité :

- Primes inéquitables et stagnation salariale
- Travail inégal pour un salaire égal (gestion des jours fériés)

Pourtant, M. le Maire ne vous a pas oubliés lors de la Venue de M. Darmanin et pour les multiples campagnes publicitaires Toulousaines...

**VOUS N'ÊTES NI DES STARLETTES NI
DES OBJETS !**

**VOUS ÊTES POLICIERS ET M. LE MAIRE
DOIT VOUS RECONNAÎTRE
SOCIALEMENT !**

C'est uniquement par vos actions que
vous ferez avancer votre filière
localement et nationalement.



DEUX COMBATS, DEUX ACTIONS !

**LE VENDREDI 1 ER DÉCEMBRE
JE RESTE CHEZ MOI !**

EN GRÈVE

LES TOULOUSAINS APPELLERONT LE 17...